

POURQUOI LE BADMINTON ?

Le badminton est devenu sport olympique en 1985 après une démonstration aux JO de 1972 à Munich. Le badminton fit son entrée aux JO à Barcelone en 1992. Avec 201 affiliations à la Fédération Internationale, il est un des sports les plus pratiqués dans le monde. Sport très spectaculaire, rapide, ludique et facile d'accès pour le débutant, prisé par les jeunes ou source de bien-être et de santé pour les seniors. Le parabadminton a fait son entrée en 2021 aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

Les termes contenus dans cette brochure ont été définis avec l'aide précieuse de la fédération française de badminton. Ils peuvent être retrouvés sur le site FranceTerme (www.culture.fr/franceterme) ou par le biais de l'application mobile.

www.culture.fr/franceterme

En ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 500 termes pour désigner en français des innovations et notions nouvelles.

Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Paul de Sinety
dirige la **délégation générale à la langue française et aux langues de France**

3, rue de Valois, 75001 Paris

Téléphone : 01 40 15 36 95

terminologie.dglf@culture.gouv.fr

Internet : www.dglf.culture.gouv.fr

Daniel Zielinski
a été nommé **Haut fonctionnaire à la langue française pour le sport** par les ministres de la Culture, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Il est chargé de l'animation du travail de terminologie et du développement de la langue française dans le sport.

Daniel.zielinski@igesr.gouv.fr

95 avenue de France, 75013 Paris

La terminologie sur le site
du ministère des Sports,
de la Jeunesse et
de la Vie associative



Qu'est-ce que *FranceTerme* ?

Un site du ministère de la Culture consacré aux termes parus au *Journal officiel* de la République française et dont l'usage est recommandé à tous. Ces termes, issus des travaux du dispositif d'enrichissement de

la langue française, couvrent l'ensemble des grands domaines scientifiques et techniques : économie et finances, environnement, santé, sports...

Qu'est-ce que le dispositif d'enrichissement de la langue française ?

Ce dispositif interministériel coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), composé de groupes d'experts et de partenaires institutionnels tels que l'Académie française et l'Afnor, est chargé de proposer des termes et définitions en lieu et place de termes étrangers. Dans ce cadre, des néologismes peuvent être créés pour désigner les réalités nouvelles.

L'usage de ces termes, publiés au *Journal officiel*, est recommandé à tous et s'impose aux services de l'État. Versés dans la base *FranceTerme*, ils constituent une mine de connaissances pour les spécialistes (professionnels de tous secteurs) comme pour le grand public.

Qu'est-ce que le collège de terminologie et de langue française du sport ?

Des experts ont été désignés afin de trouver les équivalents français des termes existant uniquement en anglais dans différentes disciplines sportives. Une priorité a été donnée aux nouveaux sports olympiques. Ce collège est composé de représentants du monde sportif, d'universitaires, de

journalistes et de représentants de la DGLFLF et de l'Académie française. Il est présidé par le Professeur Arnaud Richard, de l'université de Toulon, président de l'Académie Nationale Olympique Française.

VOUS POUVEZ LE DIRE EN FRANÇAIS

Les termes du badminton ci-après sont parus au *Journal officiel* du 27 novembre 2024

badiste ou joueur, -euse de badminton, n

Personne qui pratique le badminton ou le badminton de plein air.

badiste, adj

Se dit de ce qui se rapporte au badminton ou au badminton de plein air.

parabadiste ou joueur, -euse de parabadminton

Personne qui pratique le parabadminton.

parabadminton

Badminton qui est pratiqué par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

badminton de plein air ou airbadminton

Badminton qui est pratiqué en extérieur, avec un volant spécifique conçu pour réduire l'effet du vent sur sa trajectoire

multivolant, n.m au lieu de *multishuttle*

Séquence d'entraînement de badminton qui consiste à envoyer à des cadences variables des volants à un badiste pour lui faire travailler un geste ou une phase de jeu.

sans volant, n.m ou jeu sans volant

au lieu de *shadow badminton*

Séquence d'échauffement ou d'entraînement de badminton qui consiste, pour un badiste, à effectuer des déplacements et des frappes sans utiliser de volant.

contre-amorti avec rotation au lieu de *spin, spinning net shot*

Coup, effectué à la suite d'un amorti de l'adversaire, qui donne au volant un effet de rotation.

à rejouer !, interj au lieu de *let*

Annonce qui indique que l'échange doit être rejoué.